

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUIN 2006**

Délibération
n° 2006.06.201

Centre équestre de
La Tourette -
délégation de
service public avec
l'association l'Etrier
Charentais : rapport
annuel du
délégué 2005

LE VINGT TROIS JUIN DEUX MILLE SIX à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 juin 2006**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, Denis DOLIMONT, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Madeleine ANCELIN, Philippe BERTHET, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Louis DESSET, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Jean- Michel LAMOUREUX, Didier LOUIS, Gérard MARQUET, François NEBOUT Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard CHARRIER à André BONICHON, Bernard ALLIAT à Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE à Gilles VIGIER, Bernard CONTAMINE à Philippe BERTHET, Jean-Yves DE PRAT à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à Martine FAURY, Jean MARDIKIAN à Philippe MOTTET, Alain PIAUD à Jean DUMERGUE, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Patrick RIFFAUD à François ELIE,

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Daniel OPIC par Madeleine ANCELIN

EQUIPEMENTS STRUCTURANTS /
EQUIPEMENTS SPORTIFS

Rapporteur : **Monsieur BRONCY**

**CENTRE EQUESTRE DE LA TOURETTE - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC AVEC
L'ASSOCIATION L'ETRIER CHARENTAIS : RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2005**

Par délibération n° 240 du 10 juillet 2003, a été confiée à l'association « Etrier Charentais » la gestion du service public du centre équestre de la Tourette à LA COURONNE et approuvée la convention de délégation passée avec ladite association pour une durée de 8 ans, soit du 1^{er} septembre 2003 au 31 août 2011.

Cette convention prévoit la présentation d'un rapport annuel d'exécution.

Vu l'avis favorable de la commission équipements structurants du 30 mai 2006,

Vu l'avis favorable de la commission Finances/Programmation du 13 juin 2006,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 14 juin 2006,

Je vous propose:

D'APPROUVER le rapport annuel d'activité 2005 du délégataire du centre équestre de La Tourette.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

07 juillet 2006

Affiché le :

10 juillet 2006